

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2017



Présents : Mrs MALANGE Gaëtan – NAY Claude – BARBERA Christian – UTHURIAGUE Gerard -BONMARTIN Jean Marc- BULTMANN Mickael
Mmes LE JEUNE Nadine – VERGNE Maria – LANDREAU Séverine – SALABERT Hélène
BADUEL Jacqueline – SUBIRADA Maryse - LECOCQ Marie-Christine – RUSKIN Zoé

Absents : BARES Florent

Secrétaire de séance : Mme LE JEUNE

Lecture du procès-verbal de la dernière réunion

Plusieurs délibérations sont à prendre :

- Après consultation des parents d'élèves et des enseignants : réponse favorable pour le retour à la semaine des quatre jours (12 pour -3 abstentions), le Maire précise que les autres communes seront consultées.
- Désignation des grands électeurs pour les sénatoriales du 24 septembre 2017. Sur proposition de Monsieur le Maire sont désignés :
titulaires : MALANGE Gaëtan, BADUEL Jacqueline, SALABERT Hélène
suppléants : NAY Claude LE JEUNE Nadine, VERGNE Maria.
vote : 11 pour les titulaires, 3 abstentions
10 pour les suppléants. 4 abstentions
- PLU :
 - suite à la présentation du PADD (Projet Aménagement et de Développement Durables), il est rajouté la protection et la revalorisation des sites de caractère, la correction du nombre de chambres d'hôtes et gîtes et le ravalement des façades.
 - une décision modificative est prise pour le règlement de la facture plus importante que prévue au budget primitif (adoptée à l'unanimité).
- Recensement de la population en 2018 : Madame PIETROIS Stéphanie est désignée pour effectuer le recensement qui aura lieu du 17 janvier au 18 février 2018 (adopté à l'unanimité).
- Afin de finaliser l'acquisition des remparts, il y a lieu de voter l'admission en non-valeur la somme de 1640 euros restant à régler par la famille GENDRE. (adoptée à l'unanimité).
- Un pôle service état civil sera mis en place à la mairie pour désengorger la mairie de Miramont qui fait face à trop de demandes, nous demanderons l'aide à l'investissement pour l'achat du matériel nécessaire.

Y/S



- Questions diverses : le forfait de la location du centre culturel été/ hiver sera au même tarif à partir du 1er janvier 2018, avec une caution de 50 euros pour le nettoyage

Fin de séance 21h50

Fait en mairie, le 18 juillet 2017.

[Handwritten signatures of council members]

Le Maire,

Gaëtan MALANGE

[Handwritten signature of the Mayor]

[Handwritten signature]